

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 56 (1994)
Heft: 9

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interview avec le président Hans Uhlmann

Pendant 8 ans à la tête de l'ASETA

Nous savons, depuis un certain temps déjà que le Conseiller aux Etats, Hans Uhlmann remettra son mandat de président central à l'Assemblée annuelle des délégués. Quel bilan tire-t-il de ces 8 années passées à la tête de l'ASETA?

8 ans à la présidence de l'ASETA, un temps relativement court pour un tel mandat. Quelles raisons vous ont poussé à vous retirer?

Personnellement, je trouve que la durée de mon activité auprès de l'Association n'était pas trop courte. Après 8 ans, je pense qu'il est nécessaire de changer de cap et de se renouveler. Loin de moi toute idée de lassitude ou de désintérêt de mon mandat.

Cette tâche a-t-elle marqué votre quotidien en tant qu'agriculteur et politicien?

Toute tâche apporte de nouvelles expériences. J'ai réussi à assumer le temps consacré à l'Association en combinant plusieurs choses.

J'aime bien la diversité qui permet d'anticiper certaines réflexions.

A votre avis, dans quelle situation avez-vous trouvé que l'Association a remporté le plus de succès en faveur de ses membres? Et dans quels cas n'est-elle pas parvenue à ses fins?

Cela est difficile à dire. L'un de nos devoirs est de suivre, à l'intention de l'agriculture, le développement des lois régissant la circulation routière et d'intervenir en faveur de nos membres en faisant des propositions.

Après d'âpres négociations et plusieurs tentatives infructueuses, nous avons réussi, par exemple, à obtenir des adaptations de l'OCR en vue de faciliter la circulation des grandes machines à roues jumelées dans le trafic.

L'Association a également lutté contre l'augmentation disproportionnée des primes RC pour les véhicules agricoles à moteur. Elle a assuré le risque financier et amené le cas au Tribunal Fédéral, hélas sans succès. A côté de la représentation des intérêts, le champ d'actions de l'ASETA, qui englobe les prestations de service qu'elle accorde à ses membres, est très vaste. Il faut aussi mentionner les activités des commissions techniques et les travaux d'expertises.

Il a fallu beaucoup de courage et de conviction au terme des années 80 pour se lancer dans la planification et la construction d'un nouveau centre ASETA. Etes-vous toujours convaincu de la justesse de cette démarche?

Le proverbe dit: «Qui n'avance pas, recule». Il faut sans cesse pressentir des améliorations. Lorsque j'ai vu pour la première fois les locaux du secrétariat central et du centre de cours de Rinnen, j'ai tout de suite su qu'il fallait mettre sur pied une infrastructure moderne et adaptée à notre temps afin de travailler avec efficacité. La décision d'alors était juste, j'en suis convaincu.

Vous aviez dit, en son temps: «Celui qui bâtit une maison croit en l'avenir». Quel est l'avenir de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture?

Et j'y souscris toujours. Eu égard aux structures de l'agriculture sans cesse en évolution, je pense que l'avenir de l'Association se dessine dans la rationalisation de nos exploitations. Le progrès technique joue ici un rôle considérable.



Le président central, Hans Uhlmann: «Après 8 ans, un changement de cap est nécessaire.»

Photo: Zw.

A la longue, la technique comme moyen unique ne suffira pas à l'agriculture: elle y suffira quand elle servira à la fois l'homme et la nature de façon optimale.

En considérant le tout, je vois une grande chance pour les activités de l'Association. D'ailleurs, la représentation des intérêts, la sécurité routière, la formation continue et l'information en général, demeurent des tâches de longue haleine.

Dans les années 70, l'ASETA a atteint le point culminant dans l'effectif de ses membres. Depuis un certain temps, et bien que cela ne soit pas trop alarmant, ce chiffre baisse. Comment inverser cette tendance?

En vérité, cette tendance à la baisse me cause bien du souci. Nous devons offrir à nos membres des prestations de service dont les conséquences leur fourniront des avantages financiers. Je pense par exemple à des réductions de coûts lors du contrôle antipollution ou, comme cela est souvent le cas, d'ac-

corder des rabais sur les carburants ou sur les cours préparatoires du permis G. Un des arguments-clefs pour adhérer à l'ASETA est sans doute le périodique de l'Association qui relate les derniers progrès de la technologie agricole.

De plus en plus, nous devons nous efforcer d'attirer l'attention de nos collègues sur l'Association et les informer des activités et des prestations de service qu'elle offre. La publicité de bouche à oreilles reste de loin la mieux éprouvée.

L'Union Suisse des Paysans et un certain nombre d'organisations refondent leurs structures et aspirent à une intégration. L'ASETA entretient de bonnes relations avec l'USP mais n'est que très peu touchée par ces changements. «Ensemble au combat mais seul sur le chemin»: cette devise se justifie-t-elle à l'avenir?

Le Comité directeur s'est occupé des perspectives futures de notre Association. Pour l'instant, il est d'avis que l'ASETA servira au mieux ses membres et l'agriculture si elle recherche une coordination propre à chaque cas. A longue échéance une collaboration plus étroite n'est pas à exclure. Quant à devenir un département de l'Union Suisse des Paysans, l'idée est encore loin d'être discutée.

L'Assemblée des délégués devra se prononcer sur la proposition du CD d'augmenter la cotisation centrale. Dans une phase où les revenus agricoles baissent, cela n'est pas très populaire. Pourquoi l'Association a-t-elle besoin de plus d'argent?

Je tiens à souligner que la cotisation centrale qui se monte aujourd'hui à Fr. 22.-, est une partie de la cotisation de membre et inclut l'abonnement au périodique. Un montant très modeste qui tient à le rester. Si l'on désire, à l'avenir, préserver les activités de l'Association et même les renforcer, il est inévitable de voter une augmentation modérée de la cotisation centrale à l'AD. Nous voulons fournir de bonnes prestations de service et un périodique attrayant. Le Comité directeur va proposer à l'AD une augmentation de la cotisation en deux temps: Par ce procédé, l'Association centrale

Cotisation centrale pour 1995	Fr. 25.-
Cotisation centrale pour 1996	Fr. 27.-

a tenu compte de la situation de certaines sections qui auraient déjà fixé le montant pour 1995.

L'Association des propriétaires de tracteurs a été fondée en 1924. A l'époque, on échangeait les nouvelles par circulaires. Plus tard, en 1938, l'Association décidait de publier son propre journal. Quelle importance accordez-vous à une revue spécialisée, portant l'identité de l'Association?

Cela est extrêmement important. Car, en fait, l'identité de l'Association se crée et s'affirme par une revue qui lui est propre et par un organe de qualité, spécialisé dans la technique agricole.

Actuellement, le Comité directeur veut garder un périodique qui s'identifie à l'Association.

A plus ou moins longue échéance, cela n'exclut pas de collaborer sous une forme quelconque avec l'une ou l'autre revue qui vise des buts identiques. En se rapportant au recul des annonces, on constate que l'évolution des structures a fortement touché le marché des machines agricoles et l'on assiste à une concentration des firmes. Le marché des annonces dans sa globalité, comme source financière de premier ordre, a subi les conséquences fâcheuses de ce recul.

En général, pour la fonction de président central, on recherche un politicien qui jouir de bonnes relations à Berne. Cela peut s'avérer utile. Y a-t-il du nouveau sur le thème-fleuve des ristournes douanières sur le carburant? Et que se passe-t-il a propos de la défense de rouler avec des remorques attelées aux véhicules 4 x 4 (mesure contre laquelle l'ASETA s'est farouchement opposée)?

Avoir de bonnes entrées au Palais Fédéral et auprès du Conseil fédéral est sans doute un bon atout pour un président central. Bien des problèmes trouvent une solution ou du moins sont

relativisés au cours d'entretiens personnels. Je n'aimerais toutefois pas surestimer la position de parlementaire.

Quant à la question relative à la ristourne douanière, on sait que le Conseil fédéral supprimera cet avantage pour l'agriculture de même que les concessions accordées aux entreprises de transport en 1996, au cours de la troisième étape d'épargne. La volonté d'épargner est bien compréhensible.

Pour l'agriculture, il est incompréhensible que la Confédération supprime d'un côté ces ristournes et essaie, de l'autre côté, de compenser par des paiements directs.

Dans la question des véhicules 4 x 4 et des remorques agricoles, nous pouvons porter un succès modeste à notre actif, succès qui touche quelques améliorations techniques et cela grâce à l'intervention de notre Association, en collaboration avec l'USP.

Sous votre direction, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture a acquis un statut de modernité et vous avez su lui donner une infrastructure correspondant à notre époque afin de faire face aux exigences toujours plus élevées du monde agricole. En tant que président central, quelles ont été vos joies et vos peines?

Comme je l'ai déjà dit, cette tendance de recul des membres, liée à l'évolution des structures agricoles, me fait souci. En dépit de cela, j'ai toujours apprécié la technique dans l'agriculture: c'est pourquoi j'ai présidé cette association avec joie. En ma qualité de président central, j'ai aussi pu mesurer la richesse des échanges entre collègues de la même profession, notamment en Suisse romande où j'ai pu nouer d'excellents contacts.

Zw.

Dans notre prochain numéro:

L'informatique dans l'agriculture

Parution: le 11 octobre 1994

Délai d'insertion: le 23 septembre 1994

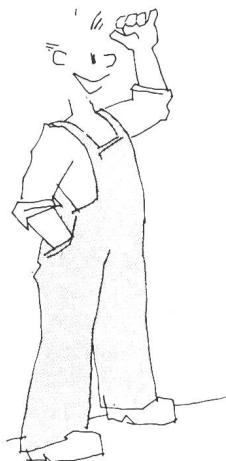
ofa magazines

Pour tout renseignement:

Tél. 022/342 93 50

Tél. 01/809 31 11

TVA – les dés sont jetés



Infos – ASETA

Dans le no 5 de Technique Agricole, les lecteurs ont pu lire une information approfondie sur la TVA. Dans le processus de consultation en cours, l'ASETA est déjà intervenue à plusieurs reprises auprès du chef du département fédéral des finances, le Conseiller fédéral Otto Stich, afin d'exonérer les entrepreneurs de travaux à façon de cet impôt. Entretemps, le Conseil fédéral a publié ces prescriptions, mais hélas pas dans le sens de nos interventions.

Bien des questions restent encore sans réponses et ne risquent guère d'en trouver d'ici l'entrée en vigueur de cette ordonnance, le 1.1.1995. Ainsi, on ne peut dire si un taux réduit à 2% entrerait en ligne de compte pour les entrepreneurs agricoles. Pour les entreprises qui étaient déjà assujetties à l'ICHA, ce changement ne leur causera pas trop d'ennuis. Pour toutes les autres, par contre, l'introduction de la TVA demandera quelques efforts administratifs supplémentaires.

Quand mon entreprise est-elle assujettie à la TVA?

Jusqu'au 1^{er} janvier 1995 l'entrepreneur doit examiner sa situation afin de voir s'il est imposable. Ce sera le cas si son chiffre d'affaires annuel total dépasse fr. 75 000.–. Le chiffre d'affaires de 1994 fournira les bases de calcul. Les entrepreneurs dont les activités ne couvrent pas une année complète, devront faire le calcul sur une année en se basant sur la période de travail effectuée. Si une augmentation du chiffre d'affaire dépasse fr. 75 000.– pour 1995, l'entrepreneur est tenu de déclarer son entreprise auprès l'Administration fédérale des contributions (AFC), Effingerstr. 27, 3003 Berne. L'AFC lui octroye un numéro d'immatriculation et lui envoie une brochure «Instructions à l'usage des contribuables». A partir du 1.1.1995, toutes les factures de l'en-

treprise devront porter le numéro d'immatriculation. Lors de la prochaine commande de formulaires de factures, il est important de penser à faire imprimer ce numéro.

Bien que la deuxième taxe limite, qui dépend du chiffre d'affaires et de la dette fiscale, ne touche qu'assez peu les entreprises agricoles, il est bon de la mentionner. Celui qui réalise un chiffre d'affaires ne dépassant pas fr. 250 000.– n'est pas obligatoirement assujetti à l'impôt dans la mesure où l'impôt dû, c.-à-d. le montant d'impôt restant après déduction de l'impôt préalable, ne dépasse pas régulière-

ment fr. 4000.– par an. On atteint ce montant en déduisant l'impôt préalable de la TVA, calculé sur le chiffre d'affaires.

Pour l'instant, l'AFC examine la possibilité d'introduire des procédures simplifiées à l'intention des petites entreprises. Il n'est pas encore établi dans quelle mesure ces procédures seront aussi applicables à l'agriculture.

Un élément important: la déduction de l'impôt préalable

A partir du 1.1.1995, le contribuable peut soustraire, de la TVA, l'impôt préalable déjà payé sur les machines, produits phytosanitaires et autres moyens auxiliaires. Les stocks, sur lesquels la TVA a déjà été perçue, bénéficient aussi de cette déduction. Afin de faire valoir ces déductions, il est indispensable, à l'avenir, de conserver dans vos dossiers tous les documents et factures afin de les tenir à la disposition de l'AFC pour un contrôle éventuel.

L'exemple suivant devrait montrer les effets de la TVA sur une entreprise agri-

Machines, carburant, produits auxiliaires	Achat Fr.	Déduction préalable 6.5 %	Déduction annuelle (1/12)	Rendement annuel ha balles	Chiffre d'affaires Fr.
2 moiss.-batt.	380'000.–	24'700.–	2'058.–	150 ha	65'000.–
1 botteleuse	22'000.–	1'430.–	120.–	10'000 ba	7'500.–
1 presse balles rondes	35'000.–	2'275.–	189.–	400 ba	7'200.–
1 semoir monograine	11'000.–	715.–	60.–	40 ha	6'000.–
1 pulvériseur	8'000.–	520.–	43.–	40 ha	4'000.–
1 tracteur 60kW	60'000.–	3'900.–	325.–		
Carburant, lubrifiants	6'000.–	390.–	390.–		
Cordes, filets	1'200.–	78.–	78.–		
Semences, phytosan.	3'400.–	(2%)68.–	(2%)68.–		4'200.–
TOTAL			3'331.–	Taux TVA 6.5%	89'700.–
				Taux TVA 2.0%	4'200.–

cole. Nous sommes partis d'une hypothèse dont les bases ne correspondent pas à la réalité puisque «notre» entreprise a acheté toutes ses machines en 1995. Dans ces conditions, on peut faire valoir l'impôt préalable sur toutes les machines. Puisque, dans cet exemple, l'impôt préalable est remboursé dans son entier, l'amortissement des machines s'échelonne sur 12 ans (durée de l'amortissement d'une machine).

Ainsi calculée, la TVA due au fisc se monte à 2,75%. Si le contribuable a versé peu d'impôt préalable, la TVA due augmentera en proportion. Du point de vue concurrentiel, on s'aperçoit alors du désavantage d'une entreprise assujettie à la TVA par rapport à une autre, non soumise à cette taxe. Dans la pratique, il se peut alors que le cash flow subisse de légères influences.

6.5% du chiffre d'affaires Fr.	89'700.--	5'830.--
2.0% du chiffre d'affaires Fr.	4'200.--	84.--
Total du TVA Fr.		5'914.--
Déduction de l'impôt préalable		3'331.--
Montant total de la TVA		2'583.--

Qui m'aidera?

Depuis un certain temps déjà, les organisations professionnelles et les fiduciaires s'occupent de TVA. Les questions n'étant pas toutes résolues, c'est avec circonspection qu'il faut diffuser ces informations. Actuellement, on peut obtenir les brochures «TVA - Organisation comptable» et «Instructions à l'usage des contribuables» au-

près de l'Administration fédérale des contributions à Berne. Ces dernières seront disponibles au cours du 3^{ème} trimestre 1994.

Pas de panique, pour l'instant: les entrepreneurs de travaux agricoles doivent simplement se familiariser avec cette nouvelle situation et s'informer des mesures à prendre.

W. Bühler, ASETA

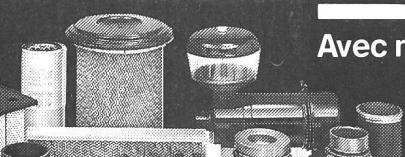
Nos filtres*

ne manquent pas d'air

*) Des gammes complètes de filtres à air, à huile, à carburant et hydrauliques ainsi que des filtres à eau et des séparateurs d'eau pour tous les moteurs à essence ou diesel. Livraison immédiate en toute la Suisse.

DONALDSON - KNECHT - RACOR - FLEETGUARD - BEDIA - HENGST - COOPERS - CROSLAND - etc.

ADRA/4479



Avec nous, ça roule

DURAMONT

DURAMONT AG

Motorenteile - Filter

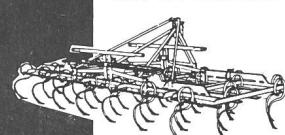
8047 Zürich, Letzigraben 120, Tel. 01/492 10 15, Fax 01/492 75 17

DURAMONT SA

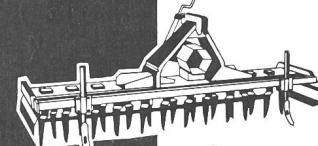
Pièces moteurs - filtres

1027 Lonay, rte. de Denges 2, tél. 021/802 28 72, fax 021/802 25 02

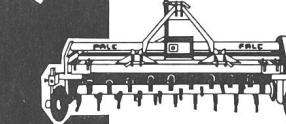
Préparation individuelle du lit de semence avec ...



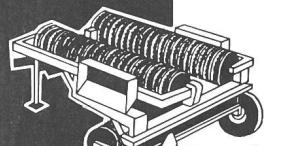
Vibroculteurs et combinaison KÖCKERLING
Unique avec 5 rangées de dents



Hereses rotatives FALC
Utilisation universelle avec barre intégrée pour dents d'ameublement couteaux à ressort, tout cela donne un lit de semence égalisé largeur de travail jusqu'à 6,0 m.



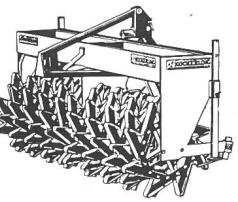
Rotor à dents coniques FALC
Mélange bien la terre avec les résidus de la récolte, empêche la formation d'une couche imperméable, livrable aussi avec des couteaux droits ou à l'équerre, largeur de travail jusqu'à 4,0 m.



Rouleau Cambridge - rouleaux de cultures
Grand diamètre de l'anneau, bonne répartition du poids sur les modèles pliables, avec une largeur de travail jusqu'à 6,3 m.



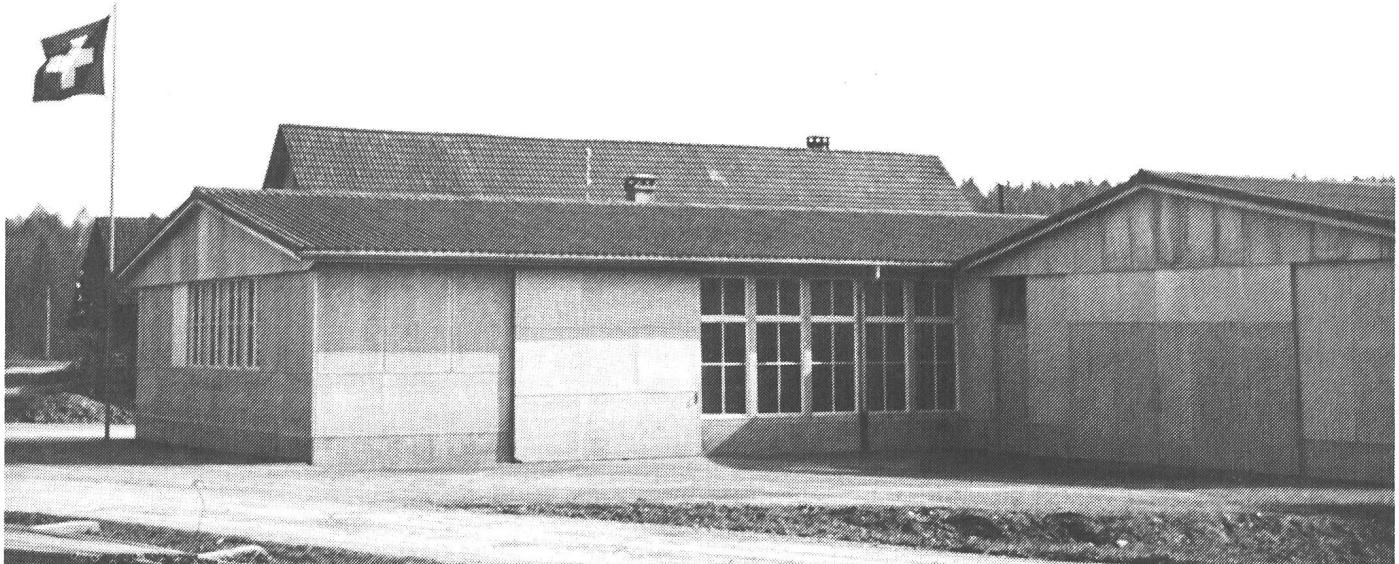
Tasseur frontal à ergots KÖCKERLING
Plus efficace, meilleur effet dans la profondeur avec poids minimal, avec autoguidage.



OTT LANDMASCHINEN AG MACHINES AGRICOLES SA
Industriestrasse 49, CH-3052 Zollikofen
Téléphone 031 911 40 40, Télécopie 031 911 49 07

TA 9/94

5



Pas si loin que ça: déjà lors de l'inauguration en 1964, le drapeau flottait au vent. Il y a trois ans, l'ancien centre de cours cédait sa place au nouveau centre ASETA.

Représentation des intérêts, formation continue, informations

L'ASSETA fête son 70^e anniversaire

Réd. Il y a 70 ans, pas moins d'un quart des 200 propriétaires de tracteurs en Suisse fondaient, en décembre 1924, l'Association des propriétaires de tracteurs. Un chiffre rond aussi pour le directeur de notre Association puisqu'il travaille au service de l'ASSETA depuis 30 ans déjà. A Rümligen en 1964, la direction ouvrait une brèche et inscrivait la formation professionnelle dans les activités de l'Association, des activités qui n'ont cessé de se développer pour aboutir, il y a 3 ans, à la construction du nouveau siège de l'Association. Des progrès fulgurants jalonnent toute cette période, marqués par l'empreinte de Werner Bühler qui fait ci-après un bref historique de l'ASSETA:

«A une époque où de rudes conflits agaient les scènes politique et économique, il n'est pas aisément d'émettre un avis objectif sur le passé et d'évoquer «le bon vieux temps». De plus, ni les 70 ans d'une organisation, ni mes 30 années de service auprès de l'Association portent à jubiler. Dans une situation identique, il y a dix ans, mon prédecesseur Rudolph Piller évoquait, dans les colonnes de Technique Agricole, les progrès que vécurent l'agriculture et l'As-

sociation durant les six dernières décennies. Si je les remets volontiers en évidence c'est que je tiens aussi à relever les événements de ces dix dernières années, en mettant un accent personnel sur quelques réflexions.

Une lutte farouche

Dans la chronique précitée, le plus grand événement de l'histoire de l'Association des propriétaires de tracteurs d'alors est sans doute l'ouverture du centre de cours de Rümligen le 13.1. 1964. Cette date coïncide avec mon engagement en qualité de moniteur et chef du centre. Les nombreux documents qui relatent la fondation du centre et l'engagement des employés rendent témoignage des efforts fournis par les responsables qui s'étaient attelés à une tâche courageuse et craignaient aussi de voir, pour la troisième fois le naufrage du service technique. Ce «oui mais» a finalement abouti à la construction du centre, exécutée avec des moyens modestes et a contribué à remettre à flot ce service et de commencer des cours basés sur la technique agricole.

Le 6 octobre 1962, la 38^e Assemblée des délégués approuvait un crédit de

construction de Fr. 160 000. — Dix ares, situés dans une zone à bâtir furent achetés pour Fr. 28.— le m². Rétrospectivement, on peut regretter que ceux qui voyaient grand et désiraient acquérir une plus grande surface n'ont obtenu gain de cause face aux sceptiques. Certains, au vu de ce projet, pressentaient même la fin de l'Association. Entretemps, le prix du mètre carré a atteint 800 francs.

En 1966, le centre romand de Grange-Verney ouvrait ses portes dans les locaux mis à disposition par le canton de Vaud et était affilié à l'Ecole d'agriculture pour toutes les questions administratives. L'enseignement était dispensé par des moniteurs, agriculteurs de la région et intéressés à la technique.

Flexibilité

Le goût amer qu'avait laissé la première construction du centre a largement été compensé par l'édification du nouveau centre ASSETA de Rümligen. Le 10 janvier 1964, les premiers cours ont lieu dans des locaux inachevés. Après avoir reçu une formation adéquate, les moniteurs de cours ont pu transmettre leurs connaissances aux sections. Si

l'on observe le niveau hautement technique de la mécanisation actuelle, les cours offerts par le passé semblent très élémentaires. Il ne faut toutefois pas oublier qu'à l'époque l'enseignement donné dans le secteur des machines agricoles n'était qu'à ses balbutiements. C'est pourquoi un grand nombre d'agriculteurs, jeunes et moins jeunes, montraient un vif intérêt pour la technique agricole. Notre slogan, toujours d'actualité, «Formation continue sur mesure» incluait déjà une formation sur l'utilisation des machines et leur entretien afin d'éviter le plus possible de réparations.

Les cours subissent alors une adaptation constante à une technique agricole qui ne cesse d'évoluer. Etant donné qu'elle n'est soumise à aucune contrainte scolaire, l'ASETA peut répondre rapidement aux propositions des participants ou des sections et insérer de nouvelles idées à son programme. Avec le temps nous constatons avec satisfaction que nos cours posent les bases d'enseignement dans des domaines bien déterminés. Afin d'épargner à nos membres des dépenses hâties, nous adoptons une certaine réserve quant aux cours qui demandent des connaissances spécifiques ou attirent les critiques des professionnels. C'est pourquoi les cours comprenant la soudure, l'hydraulique, les installations électriques et l'informatique ne seront insérés au programme que lorsque leur utilité sera vraiment prouvée.

A partir de 1970, les écoles d'agriculture commencent à s'équiper en vue de dispenser un enseignement sur machines. A cette époque, des moyens financiers encore abondants permettent de mettre sur pied une vaste infrastructure. Toutefois, l'enseignement ne s'améliore pas partout pour autant et notre modeste centre en bénéficie indirectement. C'est aussi à ce moment-là que débute à Riniken le cours d'atelier K 30, qui deviendra avec le temps un classique de notre programme, ouvrant la saison de cours au début de l'hiver. Les cours d'été, qui avaient pour but de rentabiliser le centre, ont un succès assez mitigé.

Changement de direction

En 1980, Rudolph Piller se retire après 36 ans passés à la tête de l'Association et le Comité directeur me choisit

comme successeur. Le changement dans l'administration est un nouveau défi, arrivant au moment où les structures agricoles évoluent très rapidement. L'organisation est alors confrontée à de nouveaux devoirs. A ce moment-là, en septembre 1987, Hansueli Schmid reprend la direction du centre de cours.

«Celui qui construit une maison ...»

1989 – 25 ans après l'ouverture du Centre de cours de Riniken, la décision est prise lors d'une Assemblée extraordinaire des délégués: un nouvel immeuble, à la fois siège de l'ASETA et centre de cours sera construit. Une nouvelle pierre est posée dans l'histoire de l'Association. Ne correspondant plus aux besoins actuels, une partie du centre est démolie pour céder la place à un immeuble bien aménagé, qui se fond avec harmonie dans le cadre du village. «Celui qui construit une maison croit en l'avenir» dit Hans Uhlmann lors de l'inauguration, le 1^{er} juillet 1991. Il souligne la volonté des membres de l'ASETA de donner à leur organisation une infrastructure qui, dans les temps plus durs que rencontrera l'agriculture, saura représenter les intérêts de ses membres. N'omettons pas de mentionner la courte période de construction de 8 mois qui a permis de reprendre les cours et de déménager le secrétariat durant le mois de décembre.

Décroiser les bras

Dans l'entretemps, la scène internationale et le secteur agricole subissent pas mal de changements: le rapprochement de certains pays européens, l'ouverture à l'est, les négociations du GATT et les inconstances de notre propre gouvernement ont semé des troubles au sein de la population paysanne, troubles que nous ignorions jusqu'ici. Cette situation influence aussi les organisations agricoles qui doivent redéfinir leurs objectifs dans un nouveau contexte. Si dans nombre de cas, ces organisations se détachent des événements, cela n'apportera pas forcément de solution mais cache plutôt de grands dangers. La déstabilisation qui en découle conduit à une perte momentanée ou durable des va-

leurs comprenant, pour notre pays, une stabilité économique et politique qui profite à tous. Avec des moyens financiers modestes, mais avec un très grand engagement de son personnel, l'ASETA essaie d'éveiller l'intérêt de ses membres afin qu'ils se retrouvent dans la jungle des paragraphes de lois et ordonnances de toutes sortes. Tradition oblige, toutes les tâches qui nous sont confiées font l'objet de notre considération la plus attentive. Nos efforts ne sont pas toujours récompensés comme cela fut le cas pour les contrôles antipollution où l'ASETA a réussi d'obtenir une réglementation propre à l'agriculture. L'une de nos préoccupations majeures est de maintenir la ristourne douanière sur les carburants; cela requiert tous nos efforts puisque cette ristourne est remise en question dans le cours des mesures d'épargne entreprises par la Confédération.

Dans le domaine de la formation continue, nous constatons une certaine retenue. Nous pensons que cette situation est passagère et que nos centres sont à même d'offrir un enseignement dans d'autres domaines spécifiques à côté de leurs programmes traditionnels. A Grange-Verney, la prochaine saison de cours s'ouvrira dans les nouveaux ateliers mis à disposition par le canton de Vaud, suite à la réorganisation de l'enseignement agricole de ce canton. Nous avons à cœur d'offrir à nos participants des cours adaptés aux besoins actuels de l'agriculture, encadrés par une meilleure infrastructure tant à Grange-Verney qu'à Riniken. Le but clairement défini par les organes responsables est de poursuivre l'information auprès de nos membres par le biais du périodique de l'Association. Les mesures d'économies dont pâtit le secteur de la publicité ont eu de grandes répercussions sur la presse verte et causent de sérieux soucis aux éditeurs – les responsables de l'ASETA n'en sont pas exclus. Où cela nous mènera-t-il? Nul ne le sait.

Malgré notre optimisme, nous ne prétendons à aucun moment résoudre tous les problèmes de nos membres. Néanmoins, nous sommes convaincus que seule une minorité de ces problèmes ne trouvera pas de solution. C'est dans cet esprit que nous entamons cette huitième décennie en n'épargnant aucun effort pour satisfaire nos membres.»

Werner Bühler, directeur ASETA

Rapport annuel (abrégé)

Les réussites de l'ASETA

Une association – et par-dessus tout l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – n'est pas un groupement anonyme: elle est encadrée par des organes et des commissions, par des femmes et des hommes qui, en qualité d'employés du secrétariat central et des centres de cours, mettent leur potentiel de labeur au service des sections et de leurs membres. Nous espérons que le résumé du rapport annuel *) ci-dessous nous rapprochera de nos lecteurs.

*) Le rapport annuel est gratuit.
Le commander auprès du
Secrétariat central de l'ASETA
Case postale
5223 Rinniken
056 41 20 22

A la base, le travail de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture s'effectue dans les grandes lignes qui ont été définies par la politique agraire après l'achèvement des négociations du GATT. Le système des prix couvrant les frais de production est voué à l'abandon au profit des paiements directs qui s'instaurent avec force. Bien des agriculteurs émettent un scepticisme prononcé en considération des prestations écologiques différencierées, surtout si l'on tient compte de la situation financière précaire des finances de la confédération. Dans un environnement agricole modifié, le baromètre oscille entre la résignation et la volonté de relever de nouveaux défis, comme le constate le directeur Werner Bühler. Tout en veillant à la situation de l'agriculture, le directeur du secrétariat central, se soucie de préserver un climat de travail optimal en créant une infrastructure efficace au sein des domaines suivants:

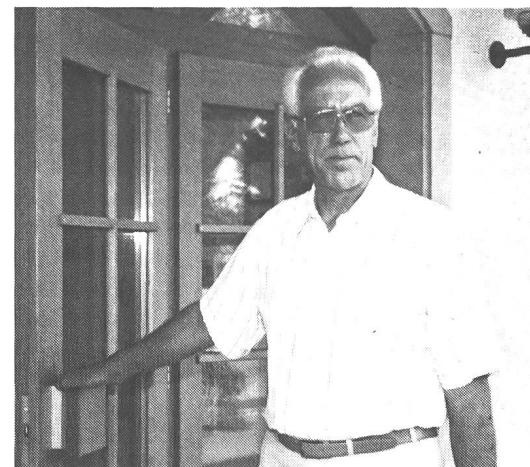
- administration
- représentation des intérêts
- éducation et sécurité routière, permis G
- formation continue
- service technique
- rédaction

Administration

En relation avec la reprise de la gestion des adresses et de la comptabilité, le Comité directeur a approuvé un soutien financier au secrétariat central pour installer un système informatique performant. Entretemps, la direction, le secrétariat, la gestion des adresses ont été interconnectés. Cette installation était la condition idoine pour intégrer cette gestion et l'encaissement des cotisations au secrétariat. Après avoir comparé certains systèmes d'égales performances, nous avons installé, sous une pression de temps énorme, un système d'exploitation avantageux comprenant un logiciel pour administrer les adresses et les cotisations. Après bien des difficultés de toute sorte, nous avons enfin obtenu un fonctionnement rationnel et efficace. Ainsi, les sections reçoivent une liste de membres actualisée chaque année, liste qui comporte les adresses sélectionnées selon certains critères et désirs des utilisateurs. Le prélèvement des cotisations et le service des réclamations font partie des autres prestations de service que le secrétariat central offre à ses sections. Celui-ci exécute également diverses tâches comptables dont le recouvrement des paiements.

Représentation des intérêts

L'introduction du contrôle antipollution pour les véhicules agricoles à moteur est devenue réalité. L'Association suis-



Werner Bühler, directeur, prend à cœur les intérêts des membres de l'Association et de l'agriculture, tels qu'ils sont stipulés par l'Assemblée des délégués, le Comité central et le Comité directeur. Le tour de force est de présenter l'argument déterminant au bon moment et au bon endroit. Objectif notamment atteint comme le démontrent les exemples en matière de contrôle antipollution.

se pour l'équipement technique de l'agriculture a pu négocier, à l'intention de ses membres (et des non-membres!), des dispositions modérées, instituant des contrôles tous les 4 ans. Ce genre de procédure grossit le flot croissant des prescriptions légales qui touchent les modifications techniques, conséquences du refus à notre entrée dans l'EEE. Là où cela sera possible, ces adaptations aux prescriptions (swisslex) devraient ouvrir la porte au marché suisse, voire européen, des machines agricoles. Au sein de l'association centrale, personne ne se fait d'illusion quant aux avantages pécuniaires que les adaptations de ces prescriptions entraînent en Suisse. Il faut préciser qu'à la base, l'ASETA est d'avis, comme par le passé « que l'Alleingang de la Suisse face à ces prescriptions antipollution est tout aussi peu compatible dans le paysage politique que l'agitation et l'inconséquence qui règnent dans l'adaptation des prescriptions suisses à celles de la CE ou dans la reprise de décisions qui s'y rapportent».

C'est très tôt que nos membres ont reçu des informations détaillées sur les effets de la TVA. Entretemps l'ordonnance a été publiée et un article en p.

24 relate les prestations soumises ou non à cet impôt.

Après l'heureuse tournée qu'ont pris les événements suite aux discussions sur le thème «contrôle antipollution», le développement technique doit rechercher des réponses à un certain nombre de questions. Brûlante d'actualité, **la défense aux véhicules 4 x 4 d'atteler des remorques agricoles.**

Voir à ce sujet le no 8/94 de Technique Agricole.

Effectif des membres

Fin 1993, l'ASETA comptait 33 847 membres. A ce nombre s'ajoutent 914 lecteurs abonnés au périodique de l'Association.

Membres et abonnés répartis selon la langue		
	Membres	Abonnés
Allemand	27 760	619
Français	5821	295
Italien	266	

Pendant l'exercice 1993, l'Association a enregistré 172 nouveaux membres. Toutefois, l'effectif total s'est réduit de 878 membres. L'âge de la retraite et la cessation de l'exploitation sont les raisons principales de ces démissions.

Périodique de l'association et identité

Etant donné qu'en règle générale les activités de l'Association profitent à tous les agriculteurs, l'attrait financier comme motivation pour une adhésion n'est pas un argument de poids. Il est ainsi d'autant plus important, pour les membres, de maintenir et d'encourager Technique Agricole. Lors de leurs séances, le Comité directeur et le Comité central se sont clairement prononcés en faveur du périodique de l'Association même si cette démarche engendre des coûts considérables. C'est la raison pour laquelle le CC demande une augmentation de la cotisation centrale à l'Assemblée des délégués (fr. 22.- pour l'instant, périodique inclus).



Evelyne Kalbermatten, à la fois secrétaire, comptable et téléphoniste tient en main les rennes des activités administratives de l'association. Elle liquide avec promptitude les commandes, reçoit les inscriptions du centre de cours, expédie les diverses convocations et maîtrise la comptabilité.



La gestion des adresses est du domaine d'Elisabeth Bühler, tâche dont elle s'acquitte à temps partiel. Elle procède à la saisie des nombreuses mutations des adresses que le secrétariat reçoit chaque jour. Tâche gratifiante lorsqu'il s'agit de nouvelles adhésions.

Commissions techniques

Les Commissions techniques servent au fonctionnement interne de l'Association. Chargées de donner des directives et des conseils, elles sont du ressort de Willi von Atzigen, chef du service technique. Ci-dessous sont relatées les activités principales exécutées par ces commissions durant l'exercice écoulé:

CT 1 (questions d'ordre général).
Président: Viktor Monhart, école d'agriculture d'Arenenberg TG.

Elle a entre autres:

- discuté des diverses prises de position de l'ASETA et élaboré des projets pour le Comité directeur
- pris les responsabilités de l'organisation du Championnat suisse de conduite de tracteurs à l'Institut agricole de Grangeneuve
- préparé les journées d'informations de l'ASETA
- intensifié les tests de pulvérisateurs pour grandes cultures et arboriculture et organisé un cours à l'intention des experts

CT 2 (entrepreneurs agricoles).
Président: Alfred Muller, Dommartin, VD

Elle a, entre autres:

- fixé les prix indicatifs à l'intention des associations régionales d'entrepreneurs
- réfléchi à la création d'une «image de marque» pour les entrepreneurs agricoles
- discuté du passage des grosses machines dans les giratoires et des limites imposées par la loi sur l'aménagement du territoire

CT 3 (exploitation de machines en commun)
Président: Ueli Haltiner, école d'agriculture de Salez, SG

La Commission a mis un accent tout particulier sur le développement des cercles de machines et a:

- élaboré un nouveau rapport de travail, utilisable sur système informatique pour effectuer à la fois des transactions au comptant et faciliter les opérations bancaires

- discuté sur la participation des cercles de machines aux travaux communaux
- entrepris la rédaction d'une fiche «Informations sur les cercles de machines»
- organisé une journée d'informations pour présidents et gérants de cercles où le point fort comprenait des questions de direction et de marketing, ainsi que l'examen de logiciels destinées à la gestion de cercles de machines.

CT 4 (formation professionnelle et permanente des deux centres de formation): **Moritz Blunschi**, Ecole d'agriculture, Muri, AG

La Commission ne s'est pas réunie cette année.

CT 5: (questions énergétiques, matières premières renouvelables, recyclage)
Président: Peter Schori, agriculteur, Kirchlindach, BE

- Cette commission s'est occupée, entre autres, d':
- examiner les tarifs de courant pratiqués dans l'agriculture (sur la base de mesures et en collaboration avec les centrales électriques du canton de Berne (Bernische Kraftwerke)
 - coordonner et organiser un cours pour construire soi-même des capteurs solaires sous l'égide de l'Office fédéral des questions conjoncturelles (PACER)
 - organiser une excursion sur le thème des matières premières renouvelables
 - envoyer des invitations pour les séances de «stamm» biogaz à la FAT (fermentation de fumier)

Sécurité et éducation routière, permis G

Dans un trafic routier sans cesse grandissant, toutes les mesures qui contribuent à atténuer le nombre des accidents commis par des véhicules agricoles demeurent prioritaires. L'ASETA travaille dans ce domaine en étroite

Aperçu des manifestations de l'Association centrale:

Journées d'informations

Thèmes traités:

- influences de la technique dans les champs et à la ferme et solutions économiques à trouver pour les constructions agricoles
- effets de la «nouvelle politique agraire»
- paiements directs
- régulation des mauvaises herbes
- présent et avenir des tests pour pulvérisateurs

Conférence des cadres

Exposition spéciale à l'AGRAMA de Lausanne: «L'électronique et l'informatique dans l'agriculture»

INFOLA : la 4^{ème} édition de l'exposition de logiciels aura lieu les 4 et 5 novembre 1994, à Riniken

Championnat suisse de conduite de tracteur organisé par la section Fribourg sur les terrains de l'Institut agricole de Grange-neuve

collaboration avec le Service de prévention des accidents dont la commission technique est présidée par W. Bühler. Certaines améliorations techniques apportées aux véhicules (installation de frein, protection du chauffeur, feux, prises, etc.) contribuent à lutter contre les accidents de la circulation et de faire face aux exigences croissantes requises par l'éducation routière. Les cours de catégorie G prennent alors une importance fondamentale. S'appuyant sur l'exemple du permis A (voiture-automobile) l'Association des Services automobiles va élaborer un nouveau questionnaire pour le permis G. L'organisation de cours préparatoires pour l'obtention du permis G reste une tâche inhérente aux sections. La participation des jeunes est légèrement régressive, tandis que celle des participants étrangers augmente.

Formation permanente

Durant l'exercice écoulé, l'activité des cours de Riniken et de Grange-Verney s'est concentrée sur le semestre d'hiver. A Riniken, le cours d'atelier K 30 qui comprend toutes les disciplines de l'atelier, a été suivi par les cours de soudure autogène et électrique, et du cours sur l'installation électrique des véhicules. Les cours MES dont fait partie le cours «Installations électriques à la ferme», ont reçu un écho plutôt favorable. Un accueil mitigé a été réservé aux cours informatiques prévus pour des domaines spéciaux (calcul de frais, programmes pour cercles de machines, vente directe, etc.) Pour les cours «Installations électriques à la ferme», «Soudure de poly-ester», «Construction de capteurs solaires» et les cours du domaine informatique, nous avons fait appel à des spécialistes externes.

Durant l'année écoulée, l'offre de cours de Grange-Verney a dû limiter son choix, faute de locaux adéquats (démolition de l'ancien centre ASETA et intégration de ce dernier dans l'immeuble abritant les nouveaux ateliers de l'école d'agriculture). Par rapport à l'année précédente, le nombre de «participants par journées» a pu être maintenu grâce aux cours informatiques et aux cours spéciaux pour dames (utilisation de simples moyens techniques à la maison). Les cours informatiques ont eu lieu en accord avec la Vulgarisation et les cours pour dames en collaboration avec la section vaudoises des Femmes paysannes.

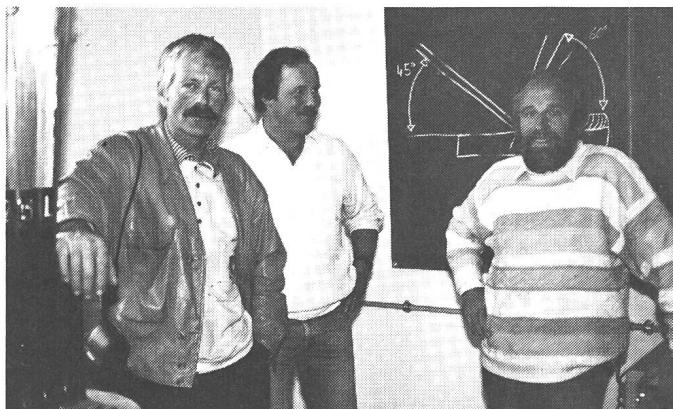
Service technique

Durant ces derniers temps, Willi von Atzigen, chef du service technique cumule les tâches d'informations, de communications et d'expertises en relation avec divers cas de litige: ventes, réparations et négligences dans les garanties. Son activité au sein des commissions techniques a été mentionnée plus haut.

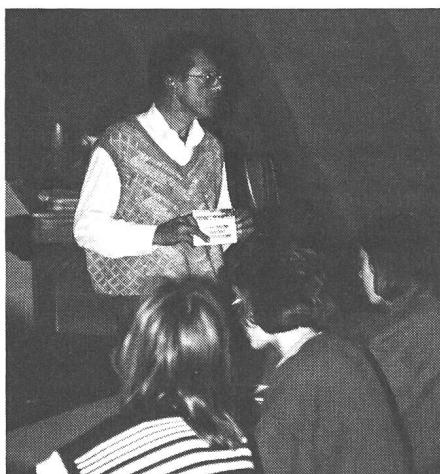
Dans le cadre de la production intégrée et des paiement directs selon l'art. 31 b LG, les tests pour pulvérisateurs ont pris une importance remarquable. L'élaboration, la coordination – et l'adaptation d'un concept de contrôle dans le but de pratiquer des tests pér-



Le chef du Centre de cours de Riniken: Hans-Ueli Schmid, mécanicien sur machines agricoles.



Jean-Jacques Romang (employé à temps partiel) dirige le centre de cours de Grange-Verney. Dans sa tâche d'enseignant, il est assisté par Frédéric Meyer et Michel Pichonnat. L'école d'agriculture de Grange-Verney se charge de l'administration du centre ASETA.



Présent depuis l'ouverture du centre de Riniken, en 1964, Hans-Ueli Fehlmann est engagé à plein temps pendant la saison d'hiver.



Werner Roth (employé à temps partiel): sa grande expérience lui est utile pour rendre ses cours MES attrayants.



Commissions techniques, expertises, tests pour pulvérisateurs, freins hydrauliques, enseignement, etc. Un vaste champ d'actions pour le domaine technique et de son chef, Willi von Atzigen, remplaçant du directeur.

riodiques, efficaces et crédibles – retiennent l'attention de l'ASETA depuis de nombreuses années. Ces tests demeurent une tâche permanente de l'Association et des sections en collaboration avec les services phytosanitaires et les conseillers en machines. Toujours actuels et ne cessant de se développer, les démonstrations et cours relatifs aux freins hydrauliques pour trains agricoles.

Ces tests restent au programme et nous avons même remarqué avec étonnement que souvent le régulateur de pression de l'huile sur les nouveaux tracteurs ne correspondait pas aux normes en vigueur.

enfeld. L'ASETA a chargé également cette firme de l'acquisition des annonces.

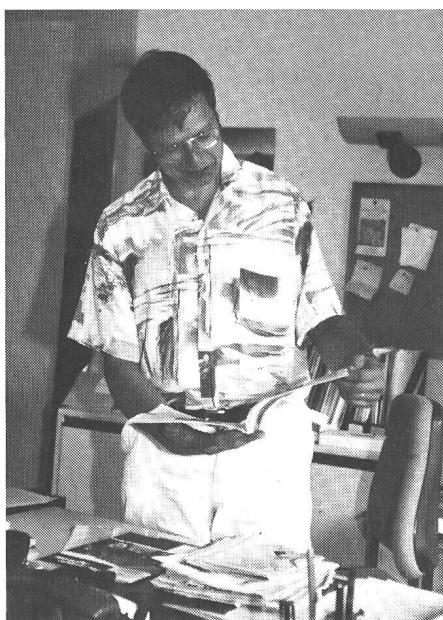
Si un contrat de bail rapporte peu ou pratiquement pas d'argent à son bénéficiaire, cela s'est également vérifié dans le contrat de bail liant l'Association et l'imprimerie: pour la première fois dans son histoire, l'ASETA a été tout d'abord obligée de renoncer à cette allocation puis de soutenir le périodique par un montant annuel pour

couvrir les frais d'impression et d'expédition. Les raisons de ces pertes financières sont dues d'une part à la forte augmentation des tarifs postaux et d'autre part au recul massif des annonces.

Les organes de l'Association et surtout le comité directeur ont souvent souligné l'importance considérable d'une revue attrayante, spécialisée dans la technique agricole. Ce périodique doit réservé un grand espace aux activités

Périodique de l'Association

Dans leur deuxième année de parution, désormais en format magazine, les périodiques Technique Agricole et Schweizer Landtechnik sont imprimés et édités par l'imprimerie Huber à Frau-

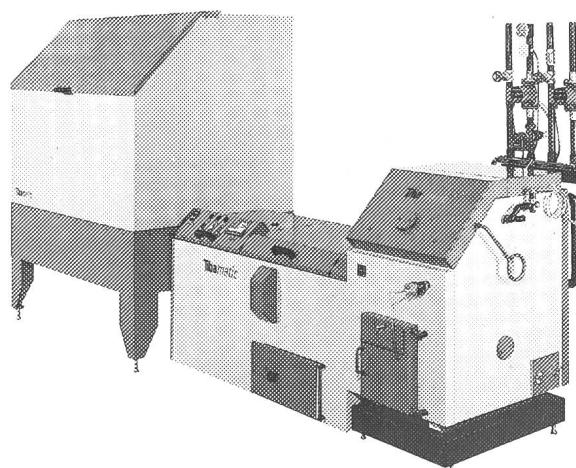


Ueli Zweifel, rédacteur responsable et ...



... Franca Stalé, pour une partie des traductions, travaillent en étroite collaboration avec les personnes du secrétariat central et de l'imprimerie. Un conseil de rédaction se réunit également pour rendre le périodique encore plus attrayant.

TIBAmatic: chauffage à copeaux de bois – écologique, pratique, automatique.



Unkaut • Publicité

Le chauffage à copeaux de bois TIBAmatic fait tout pour vous: son système de réglage vous libère de toute préoccupation et

veille au respect constant des normes rigoureuses de l'Ordonnance sur la protection de l'air. TIBAmatic, le rapport prix/rendement idéal.

TIBAmatic, le label du confort écologique.



TIBA SA
Rue des Tunnels 38
2006 Neuchâtel
Tél. 038 / 30 60 90
Fax 038 / 30 61 91

Je veux en savoir davantage sur:

- Chauffages à copeaux, Chauffages à bûches, Cuisinières à bois et combinées,
 Cuisinières-chauffage central, Poêles-autonomes, Poêles-cheminées

La

Nom, prénom:

Rue, No:

NPA, localité:

Téléphone:

des sections (programmes de cours, prestations de service, représentation des intérêts dans la circulation routière, nouvelles des sections). Les membres de l'Association reçoivent en exclusivité Technique Agricole, resp. Schweizer Landtechnik (à l'exception des abonnés); et cela est un argument non négligeable pour le recrutement des membres.

Remerciements

Le rapport annuel s'achève par un témoignage de reconnaissance adressé:

- aux membres pour leur loyauté et leur fidélité à l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
- aux autorités, institutions et organisations qui collaborent étroitement avec l'ASETA. Il s'agit de la FAT, du SPAA et des services de vulgarisation; elle entretient aussi de fructueux échanges d'idées et d'informations avec l'USP. Si l'ASETA, avec son statut d'indépendance, n'est pas concernée par les réformes de l'USP, elle est par contre, intéressée par une collaboration plus intense.

Les remerciements s'adressent aussi aux

- présidents, gérants et membres du comité des sections
- aux membres des divers organes de l'Association centrale.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'ASETA de Riniken et de Grange-Verney sont aussi inclus dans ces remerciements pour leur engagement personnel au service de l'Association.

Zw.



Ecole d'agriculture de Grange-Verney et «Centre ASETA»

Synergie

Réd. Une année après l'ouverture de Riniken en 1964, l'ASETA ouvrait en Suisse romande son Centre ASETA, à l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney, Moudon, VD. Entretemps, les bâtiments construits alors par le canton de Vaud dans le cadre de la réorganisation de la formation agricole du canton, cédèrent la place à de nouvelles constructions. La rédaction a demandé l'avis de son directeur, René Mommer, sur le thème «Synergie». Voici ses réflexions:

Synergie

L'origine du nom est grecque. Cela signifie un ensemble et travail, c'est-à-dire travailler ensemble en vue d'un objectif commun, en l'occurrence la meilleure formation des agriculteurs (trices) dans le domaine du machinisme et des constructions agricoles.

En simplifiant, on peut admettre que l'école d'agriculture enseigne les bases théoriques et pratiques (physique, mécanique, machinisme agricole, travaux pratiques d'entretien courant des tracteurs et des machines, notions de soudure) alors que l'ASETA, dans ces mêmes domaines ainsi que dans celui de la construction, apporte des éléments de connaissances supplémentaires non négligeables qui complètent la formation dispensée à l'école d'agriculture.

L'ASETA, sur le site de Grange-Verney, est dans ce sens très utile puisque les collaborateurs des deux organisations se côtoient tous les jours et peuvent de la sorte adapter leurs objectifs.

Que ce site de Grange-Verney a été choisi pour accueillir l'ASETA, les responsables de l'époque ont eu l'intelligence de croire au principe qui veut qu'à deux on est plus performant, ont eu l'intelligence de penser que cette mise en commun, cette réunion d'intérêt, cette synergie devraient se traduire par un plus au niveau des apports, par un moins au niveau des coûts.

Un plus au niveau des apports:

- Ateliers et équipement performants et adéquats utilisés tant par les élèves

de l'école que par les participants aux cours ASETA de soudure, maçonnerie, informatique.

- Echange d'appareils de contrôle et mesure
- Mise à disposition de l'ASETA, si nécessaire, de certaines machines du domaine et visites possibles des bâtiments et du domaine pour explications pratiques sur le terrain.
- Discussions, interpellations, questions toujours très enrichissantes non seulement entre les spécialistes du machinisme agricole de l'ASETA et de Grange-Verney, mais également entre les moniteurs de l'ASETA et les responsables des stations cantonales ayant leur siège à Grange-Verney ainsi qu'avec les responsables des organisations telles que le CBS, le SPA, le SVVA ayant des «antennes» à l'école.
- Discussions et interpellations également lors des pauses ou du repas de midi entre les responsables de l'ASETA et les nombreux anciens élèves participants à des cours de formation continue, tels ceux de gestion, de maîtrise, de branches économiques et commerciales, etc.
- Discussions, interpellations et questions au sujet de l'école par les participants d'autres cantons que ceux du canton de Vaud puisque ces cours s'adressent à toute la Suisse romande.

Un moins au niveau des coûts

- L'utilisation en commun de certains locaux et équipements a une répercussion sensible sur l'amortissement de ces biens et se totalise par une économie pour les deux parties.



Ensemble vers le même but: Werner Bühler et les deux moniteurs de cours Michel Pichonnat et Jean-Jacques Romang écoutent les explications de René Mommer relatives à la construction du nouvel immeuble qui abritera les ateliers où le Centre ASETA sera intégré.
(Photo: Zw)

- Le travail administratif assuré par l'école (renseignements divers sur le contenu des cours, délais d'inscriptions, encaissement des frais relatifs aux cours et repas, tenue de la comptabilité, suivi du fichier d'adresses, correspondance diverse) permet d'éviter à l'ASETA l'engagement d'une secrétaire permanente.
- Possibilité pour les participants aux cours de prendre le repas de midi sur place.

La collaboration ASETA – Ecole est si étroite que l'on peut admettre que tout compliment ou critique adressé à l'une de ces institutions se répercute sur l'autre. Cependant, plus que les moyens à disposition, la synergie positive ASETA – Ecole de Grange-Verney dépend comme toujours de la bonne entente et collaboration non seulement entre responsables mais aussi et surtout entre les moniteurs de l'ASETA et les professeurs de Grange-Verney. Je leur en suis infiniment reconnaissant.

René Mommer, directeur de l'Ecole de Grange-Verney, Moudon.